

DOSSIER
Politiques
carcérales
p. 8-17



BILLET D'ACTU
« Congrès
d'écolo j : le re-
tour »
p. 7



DO IT YOURSELF
« Recycler ses
rouleaux de pa-
pier toilette »
p. 20



SOMMAIRE

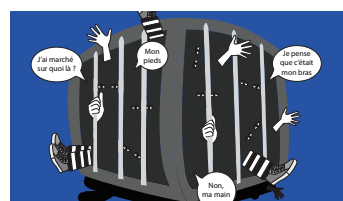
- 04 écolo j en action !
- 05 Palmes vertes & Navets
- 06 Focus sur... écolo j Liège !
- 07 Billet d'actu : Congrès d'écolo j : le retour.
- 08 Dossier « Politiques carcérales »
Histoire de vie : le long parcours de la réinsertion.
- 10 Les Droits de l'Homme en prison.
- 11 La politique inhumaine des centres fermés.
- 12 L'enfant et la prison.
- 14 Surpopulation carcérale et solutions.
- 16 La personne toxicomane : entre justice pénale et santé publique
- 17 Bref, je suis allée visiter un ami en prison...
- 18 Carte blanche à Jong Groen
- 19 La méditation en prison : une réelle méthode de réinsertion !
- 20 DIY : "recycler ses rouleaux de papier toilette"
- 21 Cinécologie
/Encrage durable
- 22 Recette de saison
- 23 Le coin bédé

Direction
Laura Carlier
Michaël Maira

Rédactrice en chef
Pauline Marchand

Design & Layout
Nhu Sao Truong
Laetitia Petit

Illustrations
Laetitia Petit



Éditeur responsable
Michaël Maira
18 Place Flagey
1050 Bruxelles

Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales



ÉDITO

Politiques carcérales

Chers lecteurs, chères lectrices,

Toute l'équipe du Jump s'est une fois de plus surpassée pour vous offrir un numéro (im)pertinent qui, on l'espère, provoquera le débat et la discussion ! Consacrées au milieu carcéral en Belgique et aux politiques mises en place à ce sujet, ces quelques pages attirent votre attention sur différents enjeux liés à cette problématique : qu'en est-il des Droits de l'Homme en prison ? Est-il réellement possible pour un détenu de se réinsérer après une longue période de détention ? Quelles sont les conséquences pour les proches d'un détenu ? Tant de questions, mais peu de réponses évidentes... Et oui, cette phrase je vous l'avais déjà écrite dans l'édito du Jump précédent, mais que voulez vous ? Nous les JUMPiens, on aime bien se poser des questions intelligentes, qui sont bien souvent celles qui demandent les réponses les plus complexes !

On ne cesse de vous le répéter, mais avec ce nouveau gouvernement... « ça ne va pas être la fête » ! Et ça ne sera pas non plus celle des personnes détenues. Quand on entend que l'on parle de ré-autoriser la détention des mineurs en centres fermés, il y a de quoi douter du bien fondé des politiques qui vont être mises en place ! Les conséquences de l'enfermement sont nombreuses : tout d'abord, évidemment, pour la personne concernée et ses proches, et ensuite, pour la société dans son ensemble, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue « politique ». Que faire pour faciliter la réin-



sertion ? Comment désengorger les prisons afin de pouvoir y assurer des conditions de vie décentes aux détenus, mais également des conditions de travail acceptables pour le personnel ? Certains avaient répondu qu'il suffisait d'envoyer certains prisonniers belges purger leur peine à l'étranger... Mais chez écolo j, nous pensons que la solution est ailleurs et que c'est tout un modèle de société qui est à repenser.

En ces temps austères pour la démocratie belge (voire européenne), nos dirigeants n'ont pour seuls mots à la bouche que « coupes budgétaires », « insécurité » et « chasse aux chômeurs ». Ne faudrait-il pas voir les choses sous un autre angle et changer de perspective, en parlant plutôt de « soutien de la demande », « réduction des injustices sociales » et « tolérance » ? En termes pénitentiaires, cela signifierait principalement que l'on ne se contenterait plus de réprimer mais qu'on combattrait les causes du problème en profondeur.

Sur ces belles paroles, je vous souhaite à tous, et à toutes, une très bonne lecture !



Pauline Marchand, rédactrice en chef

Les articles repris dans ce magazine expriment les opinions individuelles de leurs rédacteurs.

écolo j Charleroi



écolo j Charleroi conviait le public, ce 5 octobre, à Seneffe, à un après-midi sur l'alter-consommation. Des alternatives à développer en la matière étaient présentées par des associations partenaires, comme Recycl'art et Repair Café, GRACQ et guides composteurs.

Intercampus



Les campus ont participé aux journées d'accueil des nouveaux étudiants de l'UCL, l'ULB et l'ULg. En compagnie de l'ours polaire, les étudiants ont exprimé leurs vœux pour 2014-2015. Ils ont aussi pu participer à un quiz sur des thèmes concernant les jeunes et ainsi tenter de remporter un panier de délicieux produits locaux.

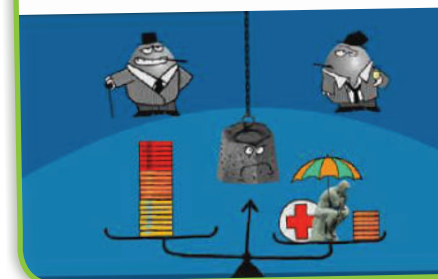
Art'GORA



Tu as la fibre artistique et tu te sens concerné par les défis croissants posés à nos habitations et quartiers? Partage ta vision utopique des choses via les arts plastiques ou les arts du corps et de la parole en participant au concours Art'gora qu'écolo j organise. Retrouve toutes les infos et le formulaire d'inscription sur le site www.artgora.be.

écolo j Bruxelles

La dette belge a été au cœur des discussions d'écolo j Bruxelles. Au menu : petit quiz et rencontre avec Didier Brissa, membre du CEPAG. Ce fut notamment l'occasion de déconstruire les discours sur la responsabilité des « chômeurs/profiteurs » et de démontrer l'inefficacité des politiques actuelles d'austérité.



écolo j ULB



Le 16 octobre dernier, écolo j ULB était au Conseil Communal d'Ixelles, lors de l'interpellation citoyenne sur le dossier Universalis Park. Suite à son contact avec écolo j ULB, F. Englert, prix Nobel de physique, a souhaité ne plus céder son nom à une des voiries qui va être construite dans le cadre de ce projet. Une belle victoire !

écolo j Liège et ULg



Chaque année, les Grignoux organisent leur rentrée associative. C'est l'occasion, pour différentes associations, de se rencontrer et c'est également un moment pour échanger et débattre. écolo j Liège et ULg y ont participé le 16 octobre !

GT Prisons



Ce jeudi 4 septembre, le GT prison organisait une visite de la prison de Namur, conclue par une rencontre avec le directeur de l'établissement. Cela a permis aux participants de mieux comprendre les points positifs et négatifs d'une prison de petite taille, au cœur de la ville. Retrouve le compte-rendu complet sur www.ecoloj.be !



Palmes vertes et Navets

A l'action CAP48... Grâce aux nombreux bénévoles et aux donateurs, 4.717.795 euros ont été récoltés cette année en faveur des personnes handicapées, mais aussi des jeunes en difficulté. On ne peut que les féliciter.

A l'entrepreneuriat belge... Le premier magasin belge d'alimentation sans emballage s'est installé à Anvers! Le concept : le client apporte ses propres bocaux, qui sont pesés et étiquetés à l'entrée, puis il peut faire ses courses parmi les produits proposés en vrac. On ne paye que ce dont on a besoin et on évite le gaspillage !

Pour le mode de consommation à la belge... Selon un dernier rapport de WWF, il faudrait 4,3 planètes pour répondre aux besoins de la population mondiale si elle suivait l'exemple des Belges.

Pour les procédures pénales françaises... En France, deux Guinéens ont voulu payer leurs courses dans une célèbre enseigne de la grande distribution avec un billet de 500 euros. Les employés ne sachant pas authentifier le billet avec certitude, les deux acheteurs ont été placés 24h en garde à vue au commissariat, le temps de faire venir un expert. Résultat : le billet était un vrai. Délit de faciès ?



Benoit Hofer



écolo j Liège est une régionale active depuis de nombreuses années au sein de la cité ardente. Elle se compose de membres actifs d'horizons divers, fort engagés dans la lutte pour une société plus juste. Cette année, elle accueille une toute nouvelle équipe de coordination et prévoit déjà de nombreux projets.

Une année 2013-2014 bien chargée.

écolo j Liège revient d'une année 2013-2014 bien remplie ! Au travers des relations Nord-Sud, thème de l'année précédente, l'équipe s'est mobilisée en masse : ciné-débats, conférences, expositions, actions de sensibilisation (spam tes soldes, masse critique à vélo), visite culturelle (musée du capitalisme), etc.

Une nouvelle équipe... et de nouvelles idées !

Depuis ce début d'octobre 2014, la régionale se lance dans de nouveaux défis avec une toute nouvelle co-présidence : Elise Vendy et Quentin Chouffart ont été élus pour reprendre la coordination de cette fine équipe. La régionale redémarre donc l'année avec beaucoup d'énergie et de motivation. Et les idées ne manquent pas !

Cette année, la régionale a décidé de s'attaquer à la problématique de la consommation. L'alimentation sera son premier focus. Débats, actions, travail de sensibilisation seront bien sûr à l'ordre du jour, sans oublier d'amener un débat de fond pour comprendre tous les mécanismes liés à cette thématique. écolo j Liège souhaite également renforcer son image au sein des associations liégeoises actives dans ce domaine. Et, c'est déjà bien parti ! En octobre, la régionale a eu un stand aux rentrées associatives des Grignoux.

Anniversaire en perspective.

Cerise sur le gâteau, de cette année remplie de belles perspectives : en février, écolo j Liège prévoit de ré-organiser son anniversaire hautement jaloué. Tous les membres y sont conviés, bien entendu.



Elise Vendy



Congrès d'écolo j : le retour

Après le succès de l'édition 2013 du Congrès et l'adoption de 3 positions (dont une a particulièrement fait parler d'elle) sur la relocalisation de l'économie, sur l'enseignement supérieur et sur la légalisation des drogues (oui, oui, c'est bien elle !), écolo j souhaitait relancer ce grand processus de démocratie interne. Réunis pour ce deuxième Congrès à l'université du Travail de Charleroi, le 11 octobre dernier, les membres ont débattu de **positions relatives à l'enseignement secondaire, aux migrations et à la politique pénitentiaire.**

Cette journée a clôturé un long processus participatif qui a duré environ un an. En effet, différentes phases (informations et rencontres de terrain, rédaction de propositions, amendements, etc.) ont précédé cette journée de Congrès, dont l'objectif a aussi été de permettre à chaque membre de s'exprimer et d'expérimenter, par la pratique, la participation à un processus démocratique.

Une journée militante jusqu'au bout.

La première phase du congrès a été dédiée au travail de fond par rapport aux amendements proposés par les membres. Au sein de trois commissions organisées simultanément, et suivant un canevas d'intervention précis, les amendements ont été défendus par ceux qui les ont proposés, puis débattus par les auteurs du texte et les membres présents. Sur le temps de midi, écolo j n'a pas abandonné sa mission militante. Sous l'impulsion de



nos représentants internationaux, les membres ont mené une brève action contre la négociation du Traité de libre-échange que l'Europe négocie avec les USA.

S'en est suivi une après-midi en plénière, qui a permis à l'assemblée de voter les propositions d'amendements discutés en commissions. Ces débats ont été présidés d'une main de maître par Matthieu Daele, qui, avec patience, détermination mais aussi flexibilité, a mené des débats intenses qui ont conduit à l'adoption des trois textes par l'Assemblée générale suivant le congrès.

écolo j peut encore se targuer, outre la qualité des débats en commissions et en plénière, d'avoir mené à bien ce processus participatif visant à la définition de positions avec l'ensemble des régionales tout au long du projet, et avec chaque membre le jour du Congrès. Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition, mais entre-temps, n'oublie pas de réfléchir aux idées de sujets sur lesquels écolo j devrait, selon toi, se positionner d'ici au futur Congrès !



L'équipe d'écolo j



Philippe Lacroix est sorti de prison il y a 10 ans, après avoir purgé une peine de 14 ans pour des faits de grand banditisme. En prison, Philippe a passé son jury central et a entamé des études de langues et littératures germaniques, qu'il a terminées à sa sortie de prison. Maintenant, il est professeur d'anglais et de néerlandais en école de promotion sociale et il est père de deux enfants, avec sa compagne.

Adrien Pham - J'ai pour la première fois entendu parler de Philippe lorsque le service d'aide sociale de l'UCL m'a contacté pour lui prêter des notes de cours. Ensuite, je l'ai rencontré en prison, ce qui marqua le début d'une longue amitié.

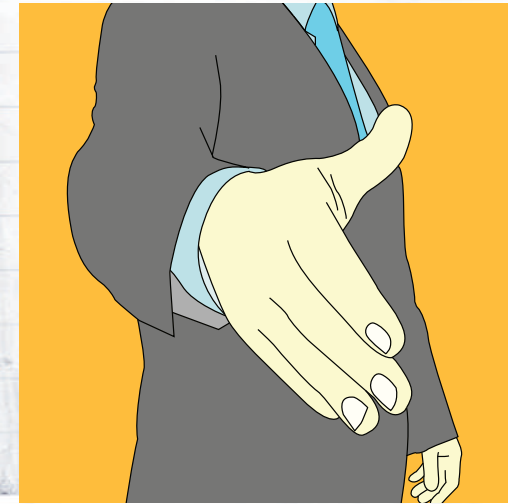
AP- Philippe, pourrais-tu nous expliquer les différentes étapes de ta réinsertion?

Philippe Lacroix- La réinsertion consiste en un projet qui te permet de te réinsérer dans la société, et en particulier d'avoir la capacité d'y croire. J'ai été condamné à mort en 1994, lors d'un procès hyper médiatisé : difficile pour moi

de sortir de ce contexte. La première étape fut donc de me forcer à croire qu'il y avait un possible. Le challenge fut ensuite de renforcer cette croyance avec des actes : j'ai à ce moment-là choisi le chemin des études (le jury central d'abord, des études universitaires ensuite). La prison est tellement écrasante que l'on peut très vite s'essouffler. Dans ces moments, il est nécessaire de rencontrer des personnes qui valorisent les détenus. Je n'y croyais pas mais je donnais tout ce que j'avais. Pour moi, c'est ça le secret dans la vie : quand tu t'engages dans quelque chose, il faut le faire du mieux que tu peux... L'image du sablier me parle beaucoup. Au début, tout le sable est d'un côté : le côté de la délinquance, du banditisme, des étiquettes. Des choses se mettent ensuite en place, le sable s'écoule petit à petit de l'autre côté, qui se renforce. Le passage entre les deux, c'est ce que tu mets en place pour atteindre des objectifs valorisants. Et l'équilibre se renverse.

AP- Pourrais-tu nous en dire plus sur ces personnes qui t'ont soutenu ?

PL- Tout d'abord, Philippe van Meerbeeck, un psychiatre qui a travaillé sur mon procès. Alors que tout le monde me stigmatisait, il m'a consi-



déré d'égal à égal. Il m'a proposé un emploi à ma sortie de prison ; c'était tout à fait surréaliste ! Un professeur de math, ensuite, qui m'a dit, alors que je m'étais toujours considéré nul en la matière, que je lui avais rendu le meilleur examen de jury central qu'il ait jamais connu. Quelque chose s'est réparé en moi ce jour-là. Un professeur de français également, qui a lu avec moi un roman et une pièce de théâtre, et qui m'a aidé à progresser dans ma compréhension du monde. Ainsi que d'autres personnes qui m'ont aidé tout au long de ma détention. Ce qui est certain, c'est que ces mains tendues sont nécessaires.

AP- Est-il difficile de préparer sa réinsertion en prison?

PL- C'est extrêmement difficile. On parle ici d'une situation où tu ne fais plus partie de la société, où tu es exclu. On te demande de préparer ta réinsertion dans une société où il y a beaucoup de chômage, de trouver un boulot (en précisant à l'employeur potentiel qu'on ne connaît pas sa propre date de sortie) pour lequel il faut énormément de compétences et où le détenu est perçu de manière négative.

AP- Qu'existe-t-il en prison pour

favoriser la réinsertion des détenus?

PL- Prenons le cas de la prison d'Andenne et de son service d'aide aux détenus : quand j'y étais, c'était deux temps pleins et demi (psychologues et assistants sociaux) qui étaient là pour soutenir 400 détenus. Peut-on vraiment espérer grand chose avec de tels moyens ? Tu peux faire des petits boulots pour la prison (nettoyage, cuisine,...) ou pour des entreprises (emballer du chocolat, construire des cadres,...). Cela ne participe pas à la réinsertion en tant que tel, mais ça a déjà le mérite de donner un rythme, de ne pas rester oisif, d'avoir un contact social et de faire quelque chose d'utile. Il existe aussi des formations de type cuisine, électricité ou maçonnerie. Mais pour qu'elles soient efficaces, ces formations devraient être accompagnées d'un outil de valorisation de la profession, du travail bien fait, du service rendu à autrui. Ce qui n'est pas le cas.

AP- Que faudrait-il faire pour promouvoir la réinsertion?

PL- De la valorisation et de la sensibilisation à la citoyenneté. Le rôle du système carcéral est de dire qu'on est des ennemis car on a commis des faits qui nous ont mis en marge de la société, mais que c'est provisoire, qu'on fait partie d'une communauté d'hommes, et qu'il faut essayer de sortir de cette situation. C'est un travail très difficile. On est face à un système hyper rigide. Cela exige une réforme complète du système, et donc beaucoup de moyens. Hélas, la prison n'est pas porteuse politiquement. A tort à vrai dire, quand on connaît le prix que l'emprisonnement et la récidive coûtent à la société. Et si un détenu n'est pas accompagné dans sa réinsertion, il est fort probable qu'il commette de nouveaux dégâts.



Adrien Pham



Ces dernières années, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a condamné à plusieurs reprises différents pays d'Europe pour violation des droits fondamentaux des détenus et pour traitements dégradants. Parmi ces pays, la Belgique. Des sanctions qui émeuvent peu la population. Et pourtant...

N'est-il pas ironique de s'inquiéter du droit des détenus alors que l'emprisonnement signifie entre autres la privation de certains droits ? Hé bien non ! Les détenus sont protégés contre la torture, les traitements inhumains et dégradants. En tout cas, sur le papier.

Dans les faits, les violations de leurs droits sont nombreuses : irrespect du secret médical, fouilles corporelles abusives, surpopulation des cellules... Avec quelles conséquences ? Une visiteuse de prisons nous explique : « Je voyais un jeune homme emprisonné pour une courte durée. Très rapidement, son état physique et mental s'est détérioré. Il était épuisé par ses deux co-détenus, l'un passant sa journée à se balancer en marmonnant, l'autre pris de crises de colère durant lesquelles il frappait à grands coups sur la porte en hurlant. Je suis très inquiète : angoissé, de plus en plus taciturne, dans quel état ce garçon va-t-il sortir ? »

L'accès aux soins de santé : un luxe ?

Autre dossier grave : l'accès aux soins de santé. Les annexes psychiatriques semblent constituer un mini-enfer : personnel insuffisant et peu formé, surpopulation, etc. Cela mène bien souvent à des excès, comme attacher le prévenu au lit ou lui mettre des langes, pour réduire le temps nécessaire à son encadrement. La demande d'euthanasie d'un détenu belge a récemment fait débat. Si certains sont

choqués qu'une personne coupable ait accès à l'euthanasie tandis que le chemin semble plus compliqué pour d'honnêtes citoyens en grande souffrance, il faut regarder ces demandes pour ce qu'elles sont : l'euthanasie est censée être réservée à des situations médicales sans issue. Alors que certains de ces détenus souffrent de maux curables, accepter leur euthanasie est reconnaître qu'on préfère leur mort à repenser leur accès aux soins. Une espèce de peine de mort consentie ?

Impacts sociétaux.

Pour ceux qui resteraient encore sceptiques par rapport à l'intérêt de se préoccuper du sort de délinquants, rappelons rapidement que leurs conditions de vie sont aussi ... les conditions de travail du personnel pénitentiaire, lui-même impacté et mis en danger. Et enfin, dans le cadre de la réinsertion des prisonniers, notre propre sécurité a à gagner à ce que leur état ne se soit pas dégradé durant leur peine.

En conclusion, soyons plus attentifs à cette problématique, soutenons une réforme du droit en prison et surtout son application. La manière dont on respecte les détenus est un thermomètre de notre démocratie. Il faut que justice soit faite... en prison aussi !



Caroline Saal, conseillère communale Ecolo

Travaillant depuis quelques années avec les personnes migrantes, la question des centres fermés pour étrangers me tient fort à cœur ! Dans un centre fermé, sont détenus des personnes en situation irrégulière de séjour : environ 8 000 personnes sont enfermées chaque année en vue de leur expulsion vers leur pays d'origine. Il faut savoir qu'il y a encore quelques années, des enfants y étaient encore enfermés : nous sommes plusieurs à nous être battus contre cela et c'est aujourd'hui interdit.

Néanmoins, ces acquis semblent aujourd'hui menacés...

Les personnes que je rencontre qui ont déjà été détenues dans ce type de centres sont souvent traumatisées par leur expérience, se retrouvant enfermées sans avoir commis un quelconque crime. De plus, pour certains, envisager le retour au pays alors qu'ils y ont fui une menace, leur apparaît comme un danger pour eux ou pour leurs enfants.

Politique inquiétante du nouveau gouvernement.

La politique de migration dans notre nouveau gouvernement m'inquiète beaucoup lorsque Theo Franken, secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations, nous affirme qu'une centaine de places vont être

créées en centres fermés. Je me demande alors quelles sont les priorités, et surtout, ce que notre ministre veut pointer du doigt pour rassurer les gens... N'est-il pas en train d'utiliser le sentiment d'insécurité de la population sur cette question ? Ajoutons à l'actif de ce dernier, sa présence au 90ème anniversaire de Bob Maes, fondateur du VMO, une milice

d'extrême-droite flamande créée après la Seconde Guerre Mondiale. N'est-ce pas un fait aberrant ?

Les centres fermés ne devraient pas exister.

Pour les Verts, les centres fermés ne devraient pas exister ! Enfermer une personne innocente, désignée arbitrairement, se résume à une politique inhumaine. Pour certains, cette situation donne suite à une demande pour être protégé par la Belgique car ils ont fui un danger imminent dans leur pays... Il y a de quoi s'inquiéter sur l'avenir des Droits humains à une époque où les marchandises ont plus de liberté de circulation que

les personnes.

De nombreuses mobilisations ont vu le jour afin de dénoncer cette politique d'enfermement. Chaque année le C.R.A.C.P.E. organise un rassemblement devant le centre fermé de Vottem, le 24 décembre. Écolo j'a participé fin octobre à un rassemblement devant le 127bis pour dire « non » à l'enfermement de mineurs dans les centres fermés. Notons également la manifestation annuelle contre les centres fermés, le premier dimanche de mars.



Camille Soyeur, conseillère communale Ecolo



L'enfant et la prison

L'enfant est concerné par le milieu carcéral dans deux positions : celle d'enfant emprisonné et celle d'enfant de parent détenu.

L'enfant emprisonné.

Selon l'Unicef, plus d'un million d'enfants sont détenus dans le monde, quelle que soit la période concernée; la collecte de données est difficile et celles-ci ne prennent pas en compte les enfants en attente de jugement, en garde à vue ou les enfants détenus avec leurs parents¹. Les enfants sont parfois détenus pour de longues durées, voire condamnés à la peine de mort, dans le non-respect de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) qui stipule que « *Ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération ne doivent être prononcés pour les infractions commises par des personnes âgées de moins de dix-huit ans* » et que « *L'arrestation, la détention ou l'emprisonnement d'un enfant doit être en conformité avec la loi, n'être qu'une mesure de dernier ressort, et être d'une durée aussi brève que possible* » (art.37). Certains enfants privés de liberté le sont dans un contexte de demande d'asile, de vagabondage, de handicap, de discriminations (raciale, religieuse, ethnique, politique), etc.

Les enfants ont des besoins spécifiques et, comme le souligne l'ONG Humanium, « *Très souvent des enfants sont enfermés dans des prisons dont les conditions ne remplissent pas les critères internationaux* »², avec des conséquences préjudiciables en ce qui concerne leurs droits, leur développement,

leur sécurité, leur santé physique et psychologique, leur éducation. Cela aura un impact sur leur avenir et leurs possibilités de réintégration dans la société.

En Belgique, les seuls mineurs qui séjournent en prison sont les bébés qui y vivent avec leur mère et, de manière rarissime et exceptionnelle, certains mineurs âgés de minimum 16 ans.



L'enfant de détenu(e)s en Europe et en Belgique.

Le 30 septembre 2011 a eu lieu la Journée de discussion générale du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, avec pour thème: « *Enfants de détenus* ». Une publication qui

y a fait suite précise que, dans l'U.E., « *800.000 enfants sont séparés chaque année d'un parent emprisonné et que 980 bébés vivent en prison avec leur parent détenu* »³. En Belgique, au 1er mars 2014, le nombre de détenus était de 11.267 hommes et 502 femmes⁴; 15.000 à 20.000 enfants par an vivent l'incarcération d'un ou de deux parents.

Quel vécu pour ces enfants frappés par l'incarcération d'un parent ? L'arrestation d'un proche est la source d'un chaos émotionnel amplifié par l'existence de problèmes économiques, sociaux et juridiques. J'ai travaillé, en prison ou à leur domicile, avec des enfants et adolescent(e)s dont un parent était détenu. Leurs problèmes occupaient toutes les sphères : celle du comportement, du sommeil, de l'alimentation, de la propreté ; on parlait agressivité, mensonges, culpabilité, honte, souffrance face aux moqueries et au jugement, ... Une fillette vomissait tous les matins avant de partir à l'école ; une autre était agressive et colérique au point que sa mère la frappait de plus en plus souvent, ses résultats scolaires chutaient ; une adolescente fuguait, volait et fréquentait des toxicomanes ; un adolescent allait devoir intégrer un hôpital psychiatrique.

Plusieurs facteurs influent sur les effets de l'incarcération et font de chaque situation une histoire unique. L'enfant doit "métaboliser" ce qu'il est en train de vivre, avec de grandes variables : son âge, sa sensibilité, son équipement psychique, sa situation familiale, l'investissement affectif à son égard, les conflits de loyauté, les fonctions diverses qui lui sont assignées, les secrets et les non-dits éventuels à l'extérieur ou à l'intérieur de la famille, les rela-

tions avec ses copains de classe (risquer de les perdre en leur disant que papa est en prison ou perdre leur confiance en ne disant rien ?), la place que vont lui octroyer les acteurs judiciaires (témoignage au procès d'assises d'un parent ?), les enjeux dont il sera l'objet, l'instrumentalisation qui pourra être faite de lui (être utilisé, par ex, pour faire entrer de la drogue en prison) et les conséquences négatives des problèmes qui surgissent dans son cadre de vie.



L'application des droits des personnes détenues et de ceux des enfants concernés par le milieu carcéral est donc primordial, de même que le soutien des structures qui oeuvrent dans le suivi des personnes incarcérées et de leurs enfants.

1. UNICEF, Progrès pour les enfants. Un bilan de la protection de l'enfant. Numéro 8, septembre 2009. p.20.

2. <http://www.humanium.org/fr/enfants-detenus/>

3. Condamnés Collatéraux : Les enfants de détenus. Recommandations et bonnes pratiques de la Journée de discussion générale 2011 du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Olivier Robertson. Publication Droits de l'homme et réfugiés. Quaker United Nations Office. Juin 2012.

4. <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/autres/detenu/>

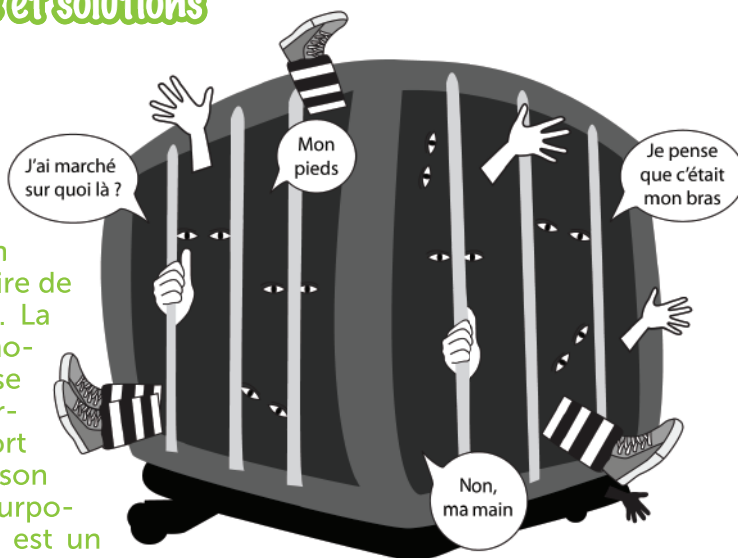
Surpopulation carcérale et solutions

Avant d'évoquer le problème de la surpopulation carcérale et les pistes de solution à ce problème, il est nécessaire de comprendre ce phénomène. La surpopulation est un état démographique qui se caractérise par un nombre trop important d'individus par rapport à la capacité de charge de son habitat. Dans le cas de la surpopulation carcérale, l'individu est un détenu (ou un prévenu), son habitat est la prison. Isoler le surnombre équivaut à analyser un chiffre absolu. Une analyse plus fine met en lien le surnombre avec la capacité totale des établissements pénitentiaires, la densité carcérale et le taux de détention par habitant...

Les causes du problème.

Au sein des prisons belges, d'après l'Observatoire International des Prisons (OIP), en 2013, le surnombre de détenus était évalué à 2.000 détenus. L'OIP explique ce phénomène par trois facteurs : la détention préventive, l'allongement des peines et la diminution des libérations conditionnelles.

Malgré la loi du 20 juillet 1990, relative à la détention préventive, qui énumère les conditions qui doivent être remplies avant qu'un mandat d'arrêt ne soit délivré, le recours à l'enfermement est monnaie courante. Cela pose question, entre autre, en matière d'interprétation de la loi et d'application de celle-ci. En



termes de Droit humain, cela signifie que des innocents peuvent être enfermés dans l'attente d'un procès, mettant à mal le principe de présomption d'innocence.

Concernant l'allongement des peines, elle n'est pas en corrélation avec une augmentation de la criminalité. Par contre, il existe un lien entre l'allongement des peines et la libération provisoire automatique de condamnés à des peines de moins de trois ans. En 2011, la Cour des Comptes a réalisé un audit sur la surpopulation carcérale : la seule piste de solution avancée était la libération provisoire automatique. Les conséquences de cette mesure ont été des condamnations à des peines plus lourdes, afin d'être sûr que le détenu passe par la case prison, sans bénéficier de cette libération provisoire.

Enfin, pour ce qui est de la diminution des libérations conditionnelles, il faut d'abord connaître le mécanisme de fixation des peines. La peine de prison est fixée par le juge ou le jury d'assise. Cette peine n'est pas nécessairement purgée dans son intégrali-

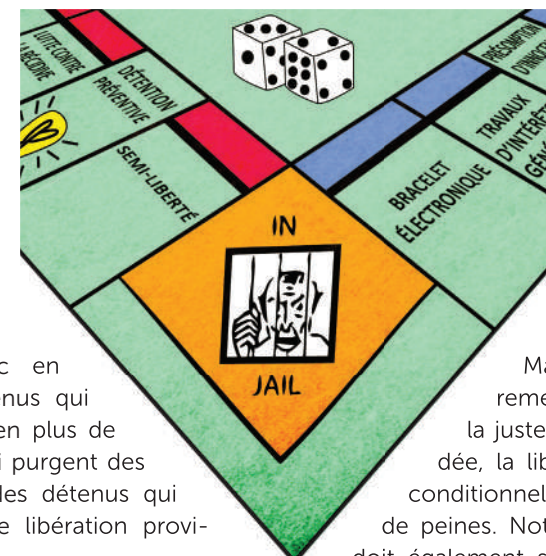
té ; les détenus peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle après un tiers ou deux de la peine. Depuis l'affaire Dutroux, notamment, et afin de répondre à des pressions citoyennes et politiques, les peines incompressibles ont été instaurées.

Ainsi, nous avons donc en prison, en plus des détenus qui doivent y être : de plus en plus de prévenus, des détenus qui purgent des peines plus longues et des détenus qui devraient bénéficier d'une libération provisoire ou conditionnelle.

Les pistes de solution.

Cela paraît évident, mais la première chose à faire est d'éviter que les personnes aillent en prison. Pour cela, notre société doit miser sur la lutte contre les inégalités sociales et la lutte contre la pauvreté. Notre système judiciaire doit remettre sur un piédestal la présomption d'innocence et user de la détention préventive de manière résiduaire. Enfin, la société doit investir dans les alternatives à la prison, nécessaires pour certains publics présents en prison tels que les personnes handicapées, les personnes souffrant de maladies mentales, les personnes souffrant d'assuétude(s), les victimes de la traite des êtres humains, etc.

Pour les personnes qui purgent une peine, la première chose à avoir en tête est que ces personnes ont été temporairement éloignées de la société car elles représentaient un danger pour cette dernière. La plupart du temps, un détenu sera libéré un jour ou l'autre. Il est donc indispensable de préparer la fin de peine



du détenu avec ce dernier. Pour cela, il existe, entre autre, des services d'aides aux détenus et aux justiciables, qui peuvent (et doivent !) faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur.

Mais il faut également remettre à l'ordre du jour : la justesse de la peine décidée, la libération provisoire et conditionnelle et éviter les fonds de peines. Notre système judiciaire doit également systématiser, dès que cela est possible, le recours aux peines alternatives.

Pour finir, il faut éviter que les personnes sorties de prison n'y retournent. Il faut lutter contre la récidive. Un récidiviste est une personne qui ne retrouve pas sa place dans la société. Lutter contre la récidive, c'est donc acter l'échec d'une insertion sociale et tout mettre en œuvre pour une réinsertion sociale réussie. Cela ne peut se faire qu'en rendant la prison humaine et en travaillant sur le lien intérieur-extérieur.

Pour conclure, lutter contre la surpopulation carcérale passe par la réflexion et la refonte de tout un système social, par le courage politique, par l'investissement dans la prévention plus que dans la sanction et par la sensibilisation de l'opinion public.

Raffaella Robert

Le travail de psychologue en milieu pénitentiaire a un statut ambigu. En effet, si le psychologue est souvent formé à l'art de la thérapeutique, dans le contexte de l'évaluation d'une personne détenue, il lui est parfois demandé de rendre un avis qui peut avoir des effets difficiles à supporter pour l'individu. Certains profils de détenus rendent l'exercice de l'évaluation particulièrement difficile.

Si un détenu demande à pouvoir bénéficier de permissions de sortie, mais que son évaluation clinique souligne des fragilités psychosociales importantes, le psychologue pénitentiaire se doit d'en rendre compte - ce qui pourra éventuellement conduire au rejet de sa demande. Évidemment, le travail du psychologue n'en reste pas là : il vise à travailler sur ces fragilités et à proposer aux personnes des pistes et un encadrement psychosocial afin d'améliorer leur situation sociale et/ou de les aider à se stabiliser psychologiquement.

Le cas particulier des détenus toxicomanes.

Cependant, un cas particulier de détenus pose question : c'est celui de l'évaluation des détenus toxicomanes. Cette difficulté est liée à un des traits essentiels de ces individus emprisonnés : ils sont (le plus souvent) à la fois auteurs d'infractions et victimes ! Ce double statut rend dès lors assez complexe, et probablement peu efficace, le travail "classique" autour de la

logique de responsabilisation des auteurs d'infractions pénales.

Dans leurs commentaires sur la politique en matière de stupéfiants, De Ruyder et Vander Laenen cernent d'ailleurs bien le problème en soulignant « [qu'] en matière de drogue, il y a quelque chose de l'ordre

d'une ambivalence humaine que le modèle de justice en cours n'arrive pas à prendre en compte dès lors que l'auteur est également la victime ».

De cette situation, il est donc nécessaire qu'une véritable réflexion émerge sur la politique en matière de

stupéfiants et, si la note de politique du gouvernement en matière de drogue (janvier 2001) définit l'abus de drogue comme « un problème de santé publique », il faudrait qu'un maximum de moyens soit alloué à l'aide des personnes dépendantes en amont de la prise en charge par la justice pénale (et, a fortiori, par la prison).

Référence :

- DE RUYDER B., VANDER LAENEN FR., "Commentaire critique du rapport de scène consacré aux transformations de la politique des poursuites en matière de stupéfiants", 2004. Cité dans l'ouvrage collectif, "Aux frontières de la justice, aux marges de la société", DE CONINCK, F. et coll., Gent, Academia Press, 2005 (page 127).



Karim El Khmilchi,
attaché psychologue à la prison de Saint-Gilles

LA PERSONNE
TOXICOMANE :

ENTRE
JUSTICE
PÉNALE ET
SANTÉ
PUBLIQUE



Aujourd'hui, je suis allée visiter un ami. Il attend son procès depuis 4 ans en prison.

Je me suis levée à 5h du matin, j'ai mangé, me suis lavée et habillée. J'étais prête. J'ai pris un bus, puis un train, puis un autre train et encore un bus. Puis j'ai marché 3 Km. Quatre heures et trente minutes de trajet en transport en commun plus tard, je suis arrivée aux portes de la prison. C'est certain, l'accessibilité n'est pas la qualité première des centres pénitentiaires.

Je suis rentrée dans le bâtiment. On m'a demandé ma carte d'identité. Je l'ai donnée. Je suis passée au détecteur, ça a sonné. J'ai enlevé ma ceinture et je suis repassée sous le détecteur. Ça n'a pas sonné. On m'a conduit jusqu'à la salle de visite. C'était rempli. J'ai aperçu, au loin, une table disponible. Je m'y suis précipitée – OU PAS ! Après avoir enjambé une dizaine de personne et rampé sous autant de tables, j'y suis arrivée !

Les deux enfants du détenu d'à côté étaient empilés sur ma chaise, je suis restée debout. Mon ami est arrivé. Le gardien qui l'accompagnait a fait dégager les deux autres enfants du gars de l'autre côté, assis sur la chaise qui était réservée à mon ami. Il s'est assis, moi je suis restée debout. 200 détenus, une salle de visite de 25m², 21 tables de 40 sur 40cm, 42 chaises, 5cm d'espace entre chaque table et 4 visiteurs par détenus... La logique spatiale de la prison !

On a parlé – ou plutôt crié pour s'entendre – une petite heure. Il a dû retourner dans sa cellule. Je suis repartie. On m'a rendu ma carte d'identité. J'ai marché puis j'ai pris le bus, puis le train, un autre train et encore un bus. Je suis enfin arrivée chez moi, fatiguée, éreintée, mais contente d'avoir vu mon ami.

Bref, j'ai visité un ami en prison !



Vanie Roelandt



Op dinsdag 9 september werd het nieuwe **bestuur** van Jong Groen verkozen. De nieuwe ploeg wordt geleid door twee sterke vrouwen: Céline Van den Abeele en Eline Deblaere. Herverkozen bestuursleden zijn Gert-Jan Abrams als afdelingsverantwoordelijke en Jan Keustermans als internationaal secretaris. Nieuw in het bestuur zijn Brendan De Baets, Dries Valgaeren, Ikrame Kastit en Mattijs Van Miert. De quota maakten het ons dit jaar wat moeilijk, maar met een beetje vertraging zijn we zeer blij Sielke Eeckhout voor te stellen, als gewoon bestuurslid.

Het bestuur plant een **stevig inhoudelijk programma** dit jaar. Zo willen we een alternatief voorstellen op het harde, rechts beleid dat België en Vlaanderen te wachten staat de komende vijf jaar. We plannen activiteiten en themadagen rond **het gevangeniswezen** in België, een project waar jullie van écolo j al heel wat werk rond gedaan hebben.

Want hoe is het mogelijk dat België zo vaak **op de vingers** wordt **getikt** over de slechte omstandigheden in onze gevangenissen. Een groot deel van de gevangenen is niet geholpen met een gewone gevangenisstraf. Toch blijven we te veel gedetineerden eenzaam opsluiten, zonder de nodige extra geestelijke gezondheidszorg. Overbevolking, stakingen en veel te weinig psychiatrische hulp zorgen voor schrijnende toestanden. **Menswaardig** kun je het niet noemen voor een ontwikkeld land. Wij willen met een themadag onderzoeken hoe we justitie

kunnen verbeteren. Hoe alternatieve straffen er uit kunnen zien en hoe **de zorgverlening** verbeterd kan worden.

Andere themadagen die de we organiseren zullen gaan over het **vrijhandelsakkoord** tussen de Verenigde Staten en Europa. Twee themadagen rond media en ethiek zijn ook ingepland. Het Herfstweekend in Neerpelt, waar alle écolo'ers van harte welkom zijn, staat in het teken van democratie. We proberen dan samen een antwoord te zoeken op vragen hoe de natuur in een democratie vertegenwoordigd kan worden, hoe we de economie democratischer maken en welke invloed het internet heeft op democratie en participatie.

Ons congres zal **draaien rond** armoede en sociale ongelijkheid. Als kers op de taart sluiten we ons werkjaar af met een internationale vijfdaagse. In deze vijfdaagse zullen een antwoord zoeken op de vraag welke plaats die Europa moet innemen in de nieuwe wereldorde van de 21ste eeuw.

Jullie zijn zeker welkom op al onze activiteiten. Wil je meer info? Neem dan een kijkje op www.jonggroen.be/jaarplan.

Woordenschat

- Het bestuur = le conseil d'administration / bureau
- Stevig Inhoudelijk programma (het) = un programme ayant un contenu solide
- Het gevangeniswezen = le régime des prisons ou régime carcéral
- Iemand op de vingers tikken = taper sur les doigts de quelqu'un
- Menswaardig = conforme à la dignité humaine
- De zorgverlening = L'administration des soins
- Vrijhandelsakkoord (het) = l'accord de libre échange
- Rond iets draaien = Tourner autour de

woordenschat : Oriane Todts



Brendan De Baets

La méditation en prison : une réelle méthode de réinsertion !

Pratiquée depuis l'Antiquité au sein des différentes religions, des courants spirituels et par la médecine, la méditation vise à atteindre sérénité, vacuité de l'esprit, états de conscience modifiés, apaisement du mental ou simple relaxation. Elle s'opère en plaçant toute son attention sur l'observation d'un objet, qu'il soit extérieur (symbole, principe philosophique...) ou intérieur (esprit, sensations...).

La méditation en prison.

Dans les années 70, des projets pilotes de séminaires de méditation ont été menés dans des prisons avec d'excellents résultats, mais ce n'est que dans les années 90 qu'un vrai projet d'envergure a vu le jour dans la plus grande prison d'Asie du Sud, la prison de Tihar, à Delhi, en Inde, qui compte 10000 détenus. C'est la méthode Vipassana qui fut sélectionnée par la direction du centre de détention. Cette méthode était enseignée par Siddhartha Gautama, dit "le Bouddha" il y a 2500 ans, et a été réintroduite dans les années 70 par S.N. Goenka, qui la considérait comme une pratique scientifique expérimentale.

Les résultats.

Durant le programme mis en application dans la prison, gardiens et détenus ont appris à se concentrer sur leur respiration, à observer les subtilités de leurs sensations physiques et l'impermanence de celles-ci, le tout menant

notamment à la compréhension de l'impermanence des états émotionnels, comme leurs habitudes violentes, leurs volontés de revanche, etc. En quelques jours de pratique, ils se débarrassèrent de leur haine. Les résultats obtenus suite à l'étude de ce type d'expérience sont spectaculaires:

- Baisse de violence au sein de l'établissement pénitencier ;
- Consommation d'alcool et de drogues diminuées ;
- Tendances au désespoir et dépressions diminuées ;
- Consommation de tabac amoindrie ;
- Réduction considérable du taux de récidive.

Et en Belgique ?

De nombreux pays se sont montrés intéressés par ce genre d'expériences et de tels projets ont fleuri à travers le monde, avec des résultats tout aussi incroyables. A quand une généralisation du principe de la méditation dans les prisons ? A quand une application de ces programmes dans nos prisons belges ?

Pour plus d'informations :

- Consultez www.prison.dhamma.org;
- Le film documentaire "Doing time, doing Vipassana" retraçant l'expérience de grande envergure dans la prison de Tihar, est disponible sur Youtube avec sous-titres en français.



Nicolas Balthazar



DIY : recycler ses rouleaux de papier toilette

C'EST BIENTÔT NOËL!

Le papier toilette, ça file à une vitesse monstre. Et si au lieu de jeter les rouleaux, on les gardait bien précieusement pour décorer sa maison pour Noël ? Voici quelques idées pour transformer les rouleaux vides en bricolages sympas et faciles à réaliser sur le thème des fêtes de fin d'année...

Idée 1: LA COURONNE



La couronne de l'Avent serait apparue au XVI^e siècle en Allemagne. Elle peut être placée sur la porte d'entrée ou déposée sur la table où elle est ornée de 4 bougies rouges.

Matériel :

- 20 rouleaux de papier toilette
- peinture acrylique verte
- un pinceau
- une paire de ciseaux
- une agrafeuse
- un tube de colle forte liquide
- de grosses perles rouges

Les étapes :

- 1) peins l'extérieur des rouleaux en vert.
- 2) quand la peinture est sèche, aplatis les rouleaux et coupe-les en 4 cylindres égaux.
- 3) peins l'intérieur des rouleaux en vert.
- 4) une fois la peinture sèche, agrafe 5 cylindres ensemble pour former une fleur.
- 5) agrafe les fleurs ensemble pour former une couronne de 9 fleurs et une de 7 fleurs.
- 6) colle les couronnes l'une sur l'autre avec de la colle forte.
- 7) ajoute quelques boules rouges comme sur le modèle.

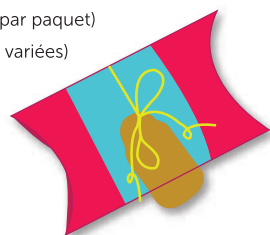


Variante : tu peux aussi peindre les fleurs avec des peintures à paillettes et les suspendre dans le sapin.

Idée 2: EMBALLAGES CADEAUX

Matériel :

- des rouleaux de papier toilette (1 par paquet)
- de la peinture acrylique (couleurs variées)
- des rubans assortis à la peinture
- des ciseaux
- un pinceau
- de la colle



Les étapes :

- 1) enfonce les deux côtés d'une extrémité du rouleau pour le fermer. Fais de même de l'autre côté.
- 2) ouvre les 2 extrémités du rouleau et peins-en l'extérieur de la couleur de ton choix.
- 3) quand la peinture est sèche, décore avec un ruban et/ou de la ficelle et attache la nominette.

Variante : au lieu de peindre les rouleaux, on peut les recouvrir de papier cadeau avant de replier les extrémités.

Sources :

- <http://kifilievendula.blogspot.be/2011/10/papiruriga-koszoru.html>
- <http://qe.catholique.org/temps-liturgiques/9644-la-couronne-de-l-avent-le-sapin-la-creche-le>
- <http://www.village.com/kids-christmas-crafts/6-b-296987#297002>
- http://www.rightathome.com/Documents/12-Days-of-Wrapping/DIY-ToiletPaperRoll_GiftBoxes.pdf
- <http://inthecrazylife-bethany.blogspot.be/2012/02/tips-and-tricks-part-2.html>



Schadia Gourirran



Cinécologie

« Qu'un seul tienne et les autres suivront », de Léa Fehner (France, 2009).



Une ville dans le sud de la France. Une prison. Un parloir. Des personnages qui vont petit à petit graviter autour de ce lieu : Stéphane, Pierre, Zorah, François, Laure, Antoine et Alexandre. Stéphane vit en couple avec Elsa ; il ne parvient pas à réellement prendre les rênes de son existence. C'est alors qu'un inconnu, Pierre, dont il vient de faire la connaissance, va lui proposer un marché qui pourrait modifier le cours de sa vie. Laure vient de rencontrer un jeune révolté dont elle est tombée amoureuse et l'arrestation de ce dernier va la pousser à venir le visiter en prison : quelle idylle le destin leur réservera-t-il ? Zorah vient de perdre son fils, victime d'un assassinat. Le coupable présumé est emprisonné et est l'amant de son fils. Quand Zorah revient d'Algérie, elle souhaite connaître les motivations de l'assassin de son fils, comprendre son geste. Elle va ainsi à la rencontre de la soeur de celui-ci et, de fil en aiguille, se retrouve face à lui au parloir. Le parloir, où les destins de ces personnages s'entrecroiseront et où leur existence à tous et toutes, qu'ils le veuillent ou non, va être bouleversée.



Loïc Jamin



AEncrage durable

« Moi, ministre de l'enseignement » de Franck Andriat (éditions Renaissance de Livre, 2014).



Franck Andriat, ce prof qui avait sorti l'an dernier le livre « Les profs au feu et l'école au milieu », nous proposait cet été son deuxième opus sur la thématique, « Moi, ministre de l'enseignement ».

Les premières lignes donnent le ton avec une citation d'Albert Jacquard issue de « J'accuse l'économie triomphante ». Dans ce bouquin, Franck Andriat nous expose 10 propositions pour redonner du sens à l'école. Mais il va plus loin : tout au long de son écrit, nous sommes face à une vive critique de la société. Et cela passe bien évidemment par une remise en cause du monde politique ! L'auteur n'hésite pas à poser de réelles questions sur les enjeux politiques actuels. Dans les propositions faites par F. Andriat, nous retiendrons sûrement celle d'obliger les pédagogues à retourner enseigner. Tout au long de son livre, cet écrivain met en avant l'importance du terrain : faire confiance à ses acteurs et écouter ceux-ci est primordial pour repenser le monde scolaire. L'ouvrage insiste donc énormément sur l'importance de partir de la base pour penser les politiques. En quelques mots, un récit critique et constructif, un plaisir à découvrir !



Lisa Joseph



RECETTE DU BURGER VÉGÉTARIEN

Fin gourmet que je suis, je ne rechigne pas sur le patrimoine culinaire de nos fières contrées... et les nombreuses fritures qui lui sont associées ! Néanmoins, depuis mon arrivée à écolo j, je suis conscient des enjeux d'une alimentation saine et respectueuse de notre environnement. Au fil du temps, j'ai diminué ma consommation de viande, au détriment du plaisir que constitue un burger, une tranche de salade et des oignons, le tout entouré de deux tranches de pains. Que ne fut pas ma surprise en découvrant la version végétarienne du burger ! Il s'agit pour moi d'un excellent moyen de manger équilibré, en se réappropriant la préparation de notre alimentation, et de prendre des forces avant un rassemblement d'écolo j !



Pour 8 burgers :

Ingédients :

- 160 g de flocons d'avoine
- 3 carottes râpées
- 2 œufs
- 2 oignons
- 1 gousse d'ail
- 2 grosses cuillères à soupe de persil haché
- huile d'olive
- sel, poivre

Préparation

- Émincez finement les oignons et faites-les revenir, à feu doux, dans une casserole avec un peu d'huile d'olive.
- Dans un saladier, mélangez les flocons d'avoine, les carottes râpées, le persil, la gousse d'ail pilée et les oignons.
- Dans un bol, cassez les œufs et battez-les légèrement avec 4 c. à s. d'eau. Ajoutez ce mélange dans le saladier. Mélangez le tout et salez.
- Laissez reposer la préparation environ 20 minutes au frigo.
- Façonnez des galettes de taille moyenne et faites-les revenir dans une poêle légèrement huilée, à feu doux, environ 5 minutes de chaque côté.

A vos fourchettes !



Thomas Van de Meersche

POURTANT MON PLAN
ÉTAIT PARFAIT...

J'AVAIS TOUT
PRÉVU

J'ME SUIS
FAIT TATOUER
LE PLAN DE TOUTES
LES PRISONS
DE BELGIQUE !

COMME
DANS
PRISON
BREAK!

Freedom!

RIEN NE
M'ARRÊTERA
PLUS!

FILE-MOI
TON BLE !

HAUT
LES MAINS!

FOURTE !

YO, HEB JIJ
EEN VUURTJE ?

C'ÉTAIT SANS COMPTER
QUE J'ALLAIS ÊTRE ENVOYÉ
AUX PAYS-BAS...

Gaëlle



Gaëlle - <http://gaelledessine.blogspot.com>

21-Agenda

À partir de décembre

- Le samedi 6 décembre, écolo j t'invite à sa prochaine formation "Communiquer en public: les outils pour réussir un débat" à Bruxelles. Envie de représenter écolo j lors d'un débat, envie de présenter les valeurs de l'écologie politique et d'expliquer les motivations de ton engagement, envie de renforcer ta capacité à t'exprimer en public? Alors cette formation est faite pour toi!
- Le jeudi 11 décembre à partir de 18H30, écolo j t'invite à son grand quiz de fin d'année. L'occasion de passer un moment convivial en compagnie de nos partenaires!
- Art'Gora : Avec le concours Art'Gora écolo j invite l'ensemble des jeunes de 15 à 25 ans de Wallonie et de Bruxelles à partager leur vision utopique de leurs lieux de vie à travers l'expression artistique. Retrouve les infos, inscriptions et règlement du concours sur www.artgora.be ! La date limite d'inscription est le 31/12/2014. Place à ton imagination!

Retrouve l'agenda de toutes les actions organisées par écolo j sur notre site web, rubrique ACTIONS !

écolo j

18 Place Flagey
1050 Bruxelles
02 218 62 00
info@ecoloj.be
www.ecoloj.be

Rejoins-nous!

Région de

Bruxelles-Capitale

écolo j Bruxelles
bruxelles@ecoloj.be

Province du

Brabant Wallon

écolo j Louvain-La-Neuve
lln@ecoloj.be

Province

de Luxembourg

écolo j Luxembourg
luxembourg@ecoloj.be

Province de Hainaut

écolo j Picardie
picardie@ecoloj.be

écolo j Centre

centre@ecoloj.be

écolo j Charleroi

charleroi@ecoloj.be

écolo j Mons-Borinage

mons@ecoloj.be

Province de Namur

écolo j Namur

namur@ecoloj.be

Province de Liège

écolo j Huy-Waremme
huy-waremme@ecoloj.be

écolo j Liège

liege@ecoloj.be

écolo j Verviers

verviers@ecoloj.be

Campus

écolo j ULB

ulb@ecoloj.be

écolo j ULg

ulb@ecoloj.be

écolo j UCL

lln@ecoloj.be